



## Résultats préliminaires de la campagne de l'automne 2022 sur le projet de minéraux critiques Manicouagan

Montréal, 16 mai 2023 – La Corporation Éco-Minière St-Georges (CSE: SX) (OTCQB: SXOOF) (FSE: 85G1) est heureuse de publier certains des résultats préliminaires de son programme de forage de l'automne 2022.

Une série de résultats ont été reçus et interprétés. Il s'agit pour la plupart d'intervalles dont les teneurs ne dépassent pas plus d'une fois des limites de seuil du laboratoire d'analyse. La seule exception est le trou MN22-03, qui a atteint plusieurs fois les limites de seuil sur certains intervalles. Au moment de ce communiqué, les résultats de ce trou sont en cours d'analyse et de compilation pour publication dans les prochains jours. La corporation a également reçu un rapport préliminaire de la géophysique aéroportée qui contient des informations importantes qui seront centrales pour les campagnes d'exploration futures sur le Projet Manicouagan. Un rapport complet devrait être disponible pour les géologues de la corporation d'ici le troisième trimestre, et un résumé de ses conclusions sera divulgué à ce moment-là.

Un programme supplémentaire de six trous a été réalisé au printemps 2023 pour 1 424 mètres. Le total foré lors des deux programmes est de 3 229 mètres.

### Résultats de forage de l'automne 2022

Les trous de forage MN22-01 à MN22-05 ont testé les extensions ouest de la Zone Bob. Les trous MN22-002, 003 et 004 ont intercepté des zones visibles de minéralisation en sulfure semi-massive à massive au sein d'une zone plus large de minéralisation disséminée, prolongeant la Zone Bob de 20 mètres vers l'ouest.

Le trou MN22-04 a intersecté **2,51% de nickel, 1,635% de cuivre, 0,064% de cobalt, 2,34 g/t de platine, et 2,77 g/t de palladium sur un mètre** se trouvant dans une zone de 6 mètres avec une moyenne de 0,49% de nickel, 0,02% de cobalt, 0,05% de chrome, 0,03% de cuivre, 0,41 g/t de platine, 0,50 g/t de palladium, et 5,9% de magnésium. Le trou est un décalage du trou MN22-03 et commence à une profondeur de six mètres.

**Le trou MN22-02 a intersecté une zone de 22 mètres** de 0,16% de nickel, 0,01% de cobalt, 0,16% de chrome, 0,04 g/t de platine, 0,13 g/t de palladium, et 15,2% de magnésium, ceci incluant **0,65% de nickel, 0,185% de cuivre, 0,048% de cobalt, 0,4 g/t de platine, et 1,58 g/t de palladium sur un mètre**. Cette longueur est incluse dans une zone de 23 mètres. Le trou est un décalage de MN22-01 et commence à une profondeur de 17 mètres. Le trou MN22-01 semble avoir été positionné dans l'épente inférieure de la zone intersectant neuf mètres de 0,16% de nickel, 0,01% de cobalt, 0,16% de chrome, 0,03 g/t de platine, 0,05 g/t de palladium, et 16,2% de magnésium.

Le trou MN22-05 a intersecté une zone intermittente de roche faiblement minéralisée près de la surface sur 17 mètres avec une teneur de 0,07% de nickel, 0,01% de cobalt, 0,09% de chrome, 0,01 g/t de platine, 0,01 g/t de palladium, et 8,7% de magnésium.

Les trous MN22-06 à 09 ont été forés dans une grille nord-sud à environ 60 mètres à l'est des trous MN21-17 et 18. Le but de ces trous était de tester les extensions de la Zone Bob, mais ils n'ont pas donné de teneurs élevées. Les trous MN22-006 à 008 n'ont intersecté ni roches ultramafiques, ni minéralisation significative. Le trou MN22-09 a intersecté une faible minéralisation en trois bandes de deux à six mètres avec des teneurs allant jusqu'à 955 ppm d'arsenic, 0,011% de cobalt, 0,16% de chrome, 13% de magnésium, 0,14% de nickel, 0,021 ppm de platine, et 0,021 ppm de palladium.

Les trous MN22-10 et 011 ont été forés à environ 215 mètres à l'ouest du trou MN22-05, pour évaluer une signature magnétique élevée. Ils ont été forés à partir de la même plate-forme, qui est à 100 mètres à l'extérieur du haut magnétique vers le sud. Les deux trous ont intercepté des zones épaisses de minéralisation de faible teneur.

**Le trou MN22-010 a intersecté 78 mètres à 0,18% de nickel, 0,011% de cobalt, 0,2% de chrome, 6% de fer, 16,6% de magnésium, 515 ppm d'arsenic, 0,01 ppm de platine, et 0,01 ppm de palladium de 64 à 141 mètres de profondeur.**

**Le trou MN22-11 a intersecté 50 mètres à 0,16% de nickel, 0,01% de cobalt, 0,17% de chrome, 6% de fer, 738 ppm d'arsenic, 0,008 ppm de platine, et 0,007 ppm de palladium.** Le trou MN22-11 s'est terminé par deux mètres en teneurs similaires entre 145 et 147 mètres en 2022. Ce trou a été poursuivi jusqu'à 231 mètres dans le programme 2023. Le trou a été diagraphié et sera scié pour l'envoi au laboratoire d'analyse.

La Zone Bob a des teneurs élevées en nickel, cuivre, cobalt et PGE le long d'une zone de faille orientée vers l'est et traçable sur jusqu'à 280 mètres de longueur. La minéralisation est contenue dans du gabbro altéré (sericite-talc) et des roches ultramafiques. La minéralisation se compose de zones massives en pyrrhotite-nickel-cuivre-cobalt-platine-palladium-rhodium-arsenic. Cette zone de sulfures massifs est principalement entourée d'une enveloppe de talc-sericite qui contient également du nickel, du cuivre, du cobalt et des PGE sans fer.

Les trous MN22-10 et 011 ont une signature d'arsenic élevée similaire à celles des trous à haute teneur de nickel-cuivre-PGE dans la Zone Bob. L'analyse visuelle de la carotte et les lectures localisées de XRF ont identifié des inclusions et des veinules étroites associées à des plans de stratification contenant des teneurs beaucoup plus élevées que la moyenne. Celles-ci n'ont pas été échantillonnées individuellement, mais ont plutôt été consolidées en sections de 1 mètre.

Les teneurs élevées en magnésium dans certains résultats d'analyses présentés ici indiquent une roche hôte ultramafique. De plus, l'arsenic devient un minéral indicateur qui, dans de nombreux cas, s'aligne avec le nickel et les PGE. Cette connaissance aidera à guider les campagnes d'exploration futures.

Numéro de trou	Azimuth	Angle	Début	Profondeur	Total	Est	Nord	Elev.
SX-MN22-001	360	-45	0	147	147	455130	5784772	626
SX-MN22-002	360	-70	0	240	240	455132	5784771	626
SX-MN22-003	360	-45	0	174	174	455184	5784776	624
SX-MN22-004	360	-70	0	90	90	455184	5784775	624
SX-MN22-005	360	-45	0	114	114	455099	5784783	625
SX-MN22-006	360	-45	0	201	201	455428	5784732	653
SX-MN22-007	360	-45	0	201	201	455417	5784677	657
SX-MN22-008	360	-45	0	60	60	455417	5784676	657

SX-MN22-009	360	-45	0	168	168	455418	5784646	659
SX-MN22-010	360	-45	0	261	261	454884	5784783	638
SX-MN22-011	360	-70	0	147	147	454884	5784783	638
SX-MN23-12	360	-70	147	231	84	454884	5784783	638
SX-MN23-01	350	-80	0	320.64	320.64	460080	5785430	551
SX-MN23-02	90	-70	0	273	273	459840	5785168	526
SX-MN23-03	270	-50	0	252	252	459840	5785168	526
SX-MN23-04	360	-45	0	219	219	455630	5784590	681
SX-MN23-05	215	-60	0	272.4	272.4	455734	5784176	681

### **Forage du printemps 2023**

Toutes les carottes de forages de 2023 ont été diagraphiées et seront coupées pour envoi au laboratoires ALS. À l'instar des forages de 2022, des zones significatives de roches ultramafiques ont été observées, celles-ci contenant des sulfures distribués visibles dans des zones disséminées avec des lentilles de sulfures massifs. Ces forages sont étendus et distribués sur un couloir de plus de cinq kilomètres de long. Ces trous ont testé les anomalies EM et magnétiques identifiées lors des programmes de 2022.

La figure 1 montre les emplacements des trous de forage récents de 2022 et 2023 sur le fond du levé magnétique. Les Figures 2 et 3 montrent une vue rapprochée du forage dans la Zone Bob (2022) et les anomalies Astroblème et EM (2023) sur le fond du levé magnétique.

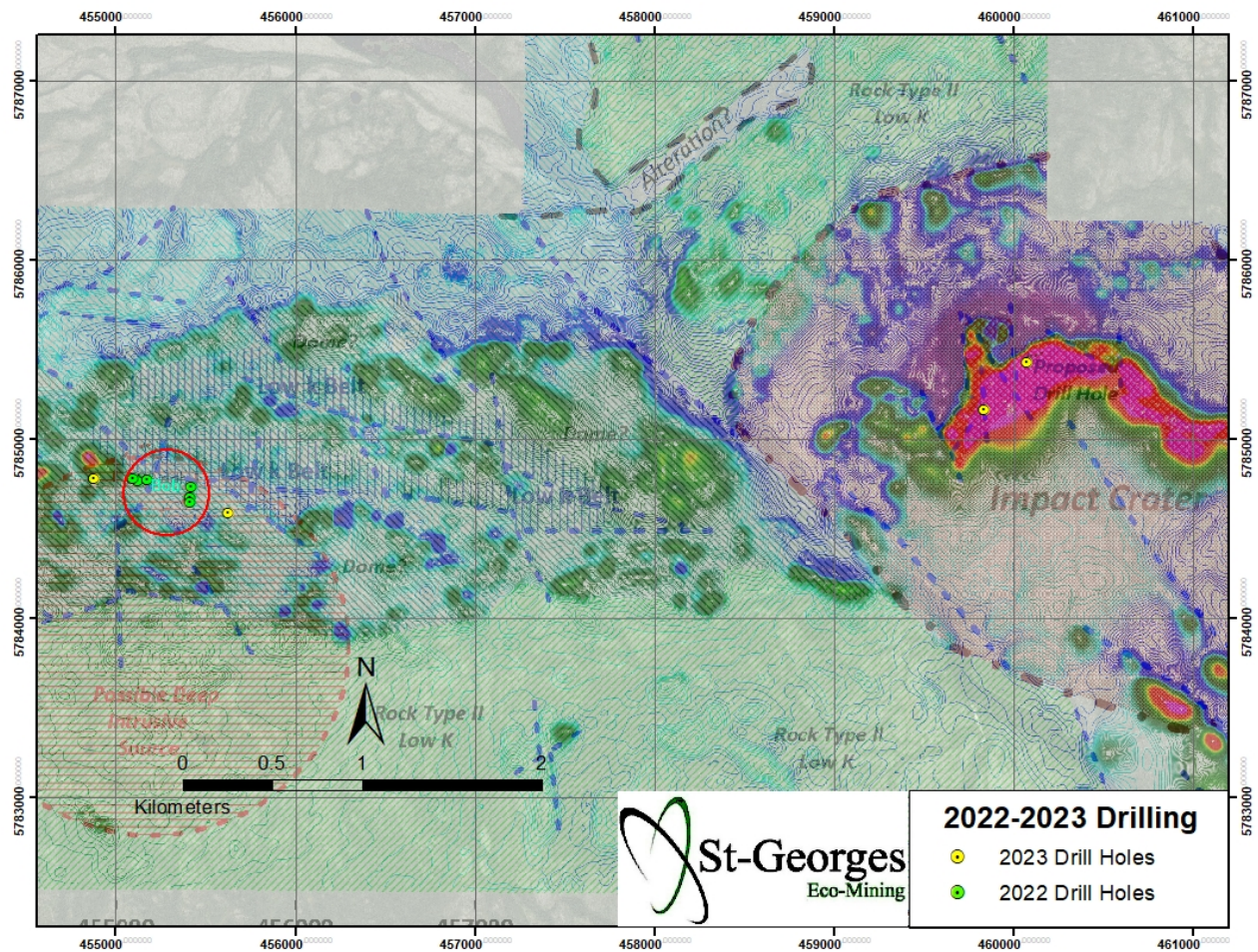


Figure 1. Forages de 2022 et 2023

Des travaux supplémentaires sur le projet tireront parti des nouvelles études EM et magnétiques, des nouvelles observations de la structure, et du ciblage géochimique de surface de l'arsenic. Ces avancées dans la compréhension du système nous permettront de nous concentrer davantage sur les teneurs élevées de minéralisation initialement identifiées dans la Zone Bob. Les zones Tom, Dernière Chance, et Sam s'étendent sur un couloir de 5 kilomètres à partir de la Zone Bob. Ces zones de minéralisation connues en surface et en interceptions simples et multiples sont de teneurs et en largeurs similaires à Bob.

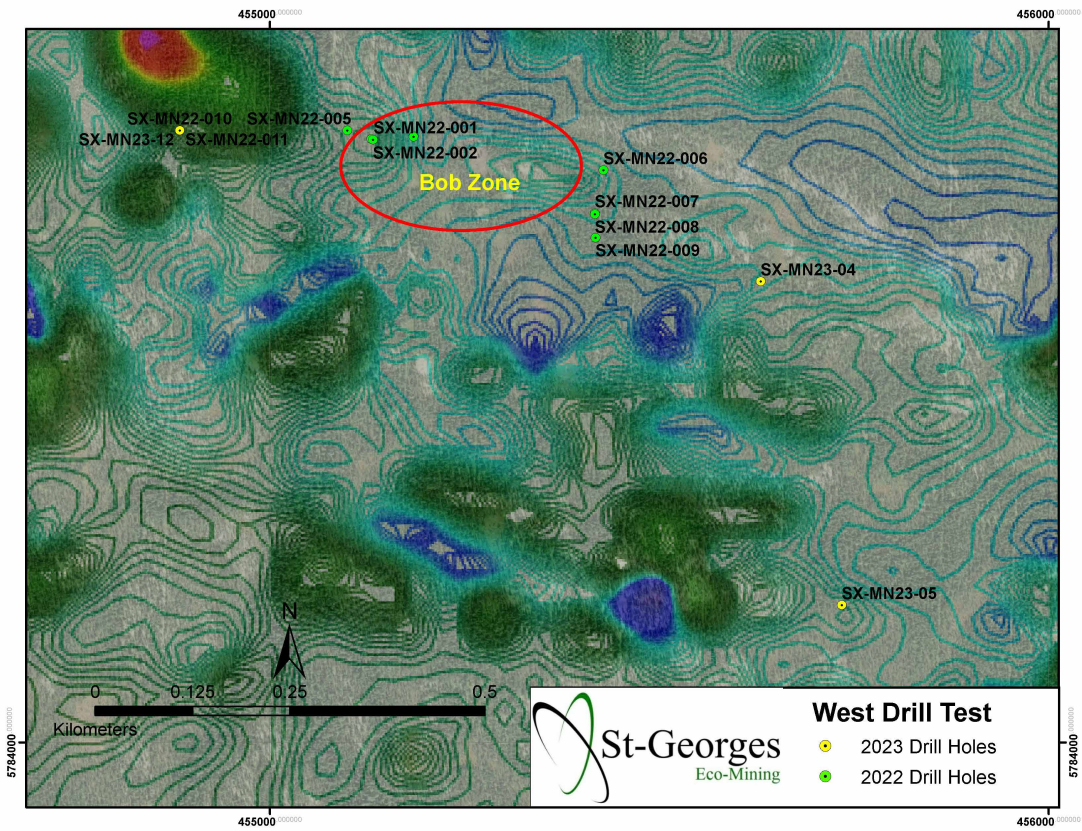


Figure 2. 2022 et 2023: localisation des trous de forage dans la Zone Bob

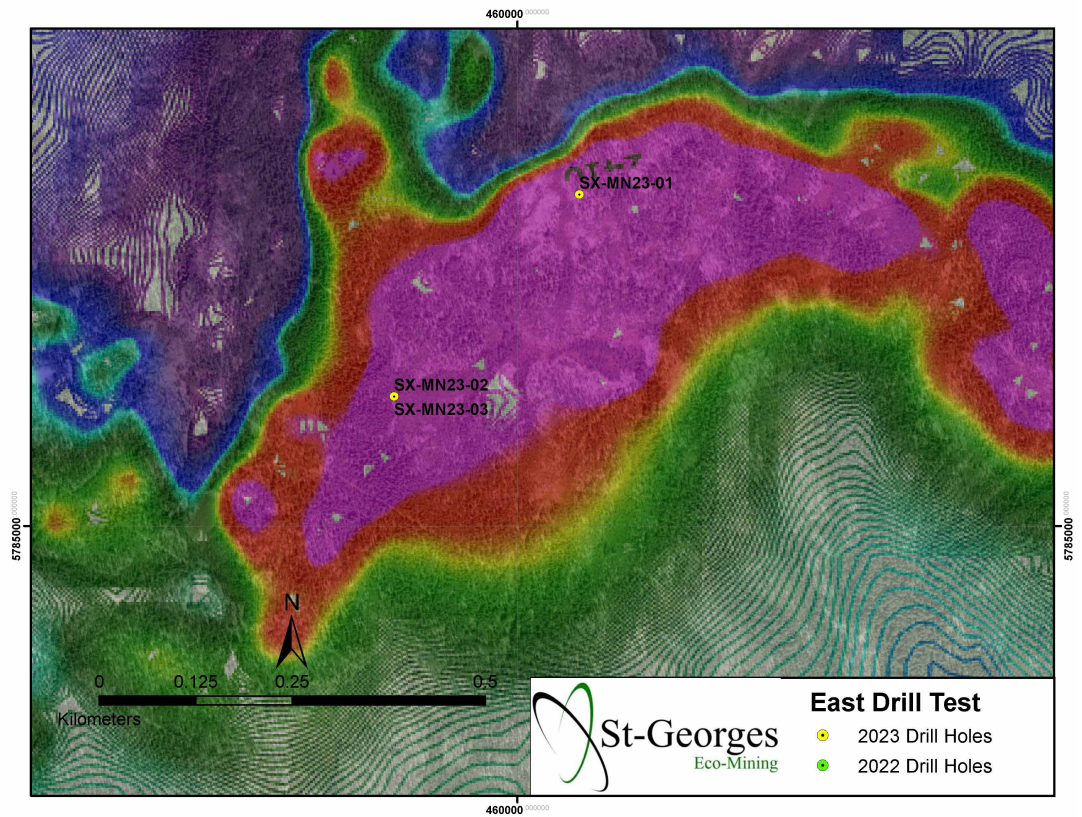


Figure 3. localisation des trous de forage de 2023 dans la zone de l'astroblème

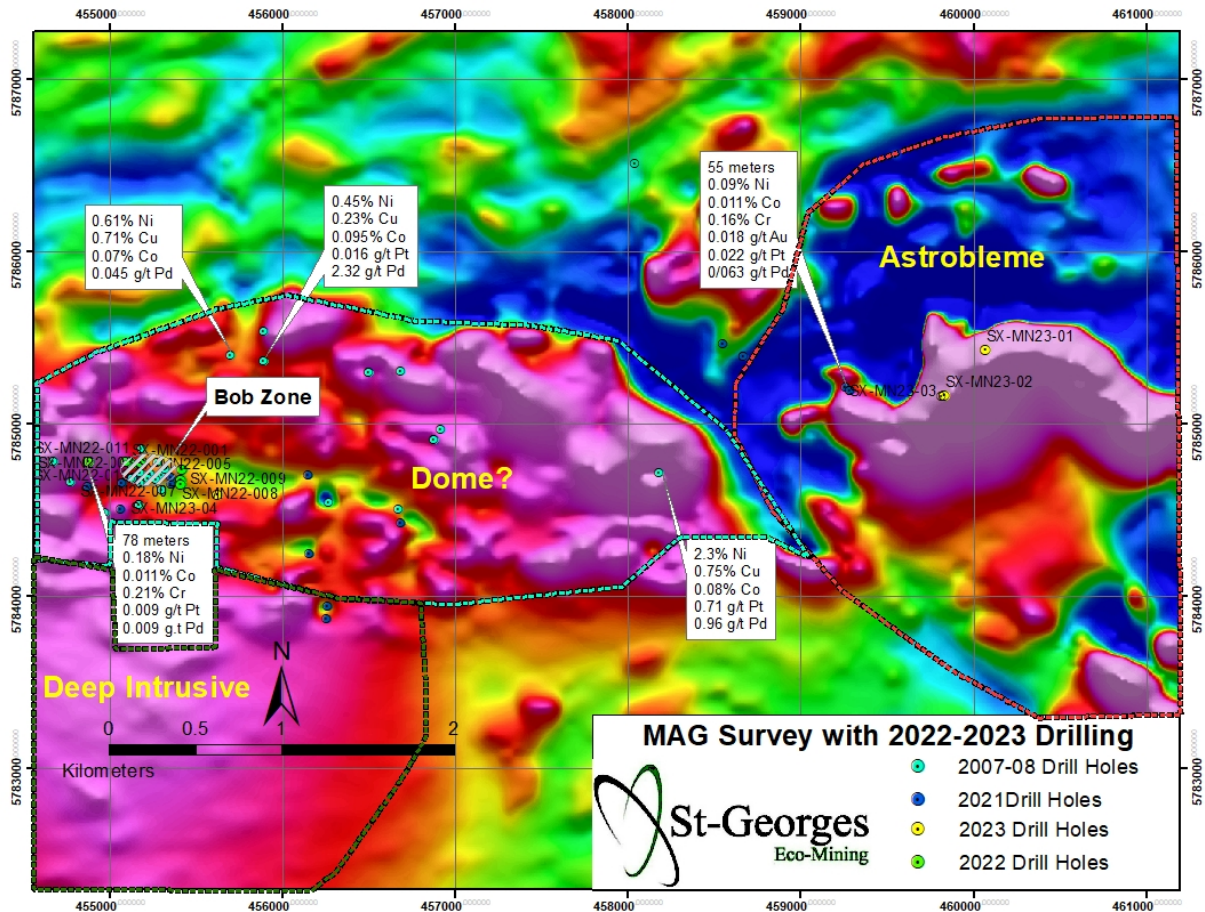


Figure 4. localisation des trous de forage sur rendu préliminaire du levé magnétique récent

**Herb Duerr, P.Geo. est la personne qualifiée telle que définie par la Norme canadienne 43-101 (« NI 43-101 ») et a examiné et approuvé le contenu scientifique et technique de ce communiqué de presse.**

**Le contenu technique de ce communiqué a été approuvé par George Yordanov, P.Geo., une personne qualifiée indépendante telle que définie par la Norme canadienne 43-101.**

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**“Frank Dumas”**

FRANK DUMAS

Administrateur, et Chef des opérations

**À propos de la corporation Éco-Minière St-Georges**

St-Georges développe de nouvelles technologies pour résoudre certains des problèmes environnementaux les plus courants dans le secteur minier, notamment la récupération des métaux et le recyclage complet des batteries. La corporation explore pour le nickel et les ÉGP sur ses projets Manicouagan et Julie sur la Côte-Nord du Québec, et détient plusieurs projets d'exploration minière en Islande, dont le projet aurifère

Thor. La corporation est basée à Montréal et les actions sont cotée en bourse sur le CSE (Bourse des Valeurs Canadiennes) sous le symbole SX, sur l'OTC aux États-Unis sous le symbole SXOOF et sur la Bourse de Francfort sous le symbole 85G1.

Consultez le site Web de la corporation : [stgeorgesecomining.com/](http://stgeorgesecomining.com/)

Pour toute information supplémentaire ou questions : [public@stgeorgesecomining.com](mailto:public@stgeorgesecomining.com)

*La Bourse des valeurs canadiennes (CSE) n'a pas examiné ce communiqué et n'accepte aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude de son contenu.*